

Livret d'accueil à destination des licenciés et parents

ASPTT Dijon
Escrime

ASPTT **DIJON**
ESCRIME

24 Rue François MITTERRAND
21 850 SAINT APOLLINAIRE

escrime.dijon@asptt.com
<https://www.escrime-aspttdijon.com/>

Sommaire

Sommaire.....	3
Le club.....	4
La section Escrime.....	4
L'équipe encadrante.....	5
La gestion de la section.....	5
La pratique.....	6
Horaires.....	6
Section sport.....	7
Tarifs 2026-2027.....	8
Certificat médical (FFE).....	11
Matériel.....	12
Compétition.....	16
La vie du club.....	19
Stages.....	19
Moments conviviaux.....	19
Autres activités proposées.....	20
Anniversaires.....	20
Team building.....	21
Groupes scolaires.....	22
Bénévolat.....	23
Et moi dans tout ça ?.....	23
Covoiturage et déduction d'impôts.....	23
Dons & Mécénat.....	24
Particulier.....	24
Mécénat d'entreprise.....	24
Partenariat.....	24
Nos partenaires & donateurs.....	25
Nos partenaires institutionnels.....	26

| Le club

L'ASPTT Dijon - Club Omnisports propose plus de 25 disciplines accueillant plus de 2500 pratiquants.

- Site internet : <https://dijon.asptt.com/>

| La section Escrime

La section Escrime est affiliée à la **Fédération Française d'Escrime**, et compte 171 licenciés sur la saison 2025-2026.

Elle vise à promouvoir la pratique de l'escrime pour tous :

- À partir de 5 ans et sans limite d'âge
- En loisir ou en compétition
- Au sein du club et à l'extérieur

- Site internet : <https://www.escrime-aspttdijon.com/>
- Courriel : escrime.dijon@asptt.com



ASPTT Dijon Escrime



aspttdijonescrime



La section communique par Whatsapp dans des groupes créés chaque saison pour chaque catégorie :
rejoignez-les !

| L'équipe encadrante

Les cours sont dispensés par **notre Maître d'Armes diplômée d'Etat**. Elle est accompagnée d'**une éducatrice fédérale**.

	
Maître Jehanne MAZIRE	Morgane JOLY, Educatrice

| La gestion de la section

La section est administrée par un bureau bénévole élu pour l'olympiade 2024-2028 :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| • Valentin KABBOUT, | Président |
| • Cindy GALLISSOT, | Secrétaire |
| • Maud TERMELET, | Trésorière |
| • Ludovic CZWERTLIK, | Trésorier adjoint |

Le bureau est accompagné d'un comité de section et de bénévoles actifs dont les missions sont variées :

- Gestion du matériel,
- Partenariat, mécénat, développement de l'activité,
- Buvette et restauration,
- Compétitions,
- Et bien plus encore ...

La pratique

Les jeunes de l'école d'escrime sont initiés aux trois armes.
À partir de la catégorie M15, la pratique se fait à l'épée.

Horaires

Les séances de 1h30 sont organisées par catégories d'âge afin d'adapter la pédagogie au développement physique et aux capacités motrices de chacun(e).

École d'escrime, catégories M7 à M13

- Un ou deux cours par semaine, hors vacances scolaires
- À partir de M9, deux cours par semaine sont recommandés

M7	2020 – 2021	Mercredi	16h30 – 17h45
-----------	--------------------	----------	---------------

M9	2018 – 2019	Mercredi	14h00 – 15h30
		Vendredi	18h00 – 19h30

M11	2016 – 2017	Mercredi, <i>pour tous</i>	15h45 - 17h15
		Jeudi, <i>assauts dirigés, > 1 an d'escrime</i>	18h00 – 19h30
		Vendredi, <i>débutants</i>	18h00 – 19h30

M13	2014 – 2015	Mercredi, <i>pour tous</i>	17h30 - 19h00
		Jeudi, <i>assauts dirigés</i>	18h00 – 19h30

Catégorie M15

M15 2012 – 2013	Mardi <i>cours technique</i>	18h00 – 19h30
	Mercredi <i>pour tous</i>	19h00 – 20h30
	Jeudi <i>sur sélection des Maîtres d'armes</i>	19h30 – 21h00

Catégories M17, M20, séniors, vétérans

M17 2010 – 2011 M20 2007 à 2009 Sénior 2006 & avant Vétérant 1986 & avant	Mardi, cours technique	19h30 – 21h00
	Mercredi, pour les débutants, < 3 ans d'escrime	19h00 – 20h30
	Jeudi, pour les compétiteurs, assauts dirigés	19h30 – 21h00
	Vendredi, assauts libres	19h30 – 21h30
	Vendredi, cours loisir (soirée conviviale)	19h30 – 21h30

|Section sport

Depuis la saison 2025-2026, la section Escrime de l'ASPTT Dijon devient partenaire de l'**ensemble scolaire Les Arcades** afin de permettre à nos jeunes collégiens et lycéens de bénéficier d'un parcours adapté : suivi pédagogique et éducatif, emplois du temps aménagés, possibilité de soutien à effectifs réduits, internat, etc.

Contactez-nous pour plus d'informations !

Tarifs 2026-2027

M7	2020 – 2021	182 €
M9	2018 – 2019	258 €
M11 M13 M15	2016 – 2017 2014 – 2015 2012 – 2013	274 €
M17 M20 Sénior Vétérant Etudiant compétiteur	2010 – 2011 2007 à 2009 2006 & avant 1986 & avant	318 €
Etudiant <u>non</u> compétiteur, en post bac, sur présentation du certificat de scolarité		203 €
Arbitre		77 €
Dirigeant		64 €

Leçons individuelles

Sur sélection de la Maître d'armes

En dehors des compétiteurs sélectionnés,
possibilité de **leçon individuelle sur rendez-vous**,
1 semaine à l'avance : à partir de 30 €

S'adresser à la Maître d'armes pour mise en place

**L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement
et du certificat médical s'il est nécessaire**

Que comprend ce coût ?

Le coût de la cotisation est composé de plusieurs parts :



Fédérale

Elle permet la vie de la fédération (formation des enseignants, matériel pédagogique, compétition, détection et formation des athlètes, ...)

Elle inclut l'**assurance** des licenciés



Régionale

Elle aide au développement de la pratique : soutien des clubs, organisation de stages et compétitions, formation, commission régionale d'arbitrage



Départementale

Elle coordonne les différents clubs au dernier niveau : échanges entre les clubs, compétitions, animations pour les plus jeunes, ...



FFASPTT

La FFASPTT prône le développement de la pratique de tous les sports, pour tous, partout



ASPTT Dijon

C'est l'ASPTT Dijon - Club Omnisports qui gère le quotidien (emploi, locaux, véhicules) et développe les actions locales



Section

C'est cette part qui finance le salaire de nos Maîtres d'armes, le matériel loué et utilisé en salle, les déplacements en compétition, les actions mises en place par la section, etc

Pass'Découverte

C'est un coup de pouce offert à la prise d'une première licence par la Fédération Française d'Escrime, la Ligue d'Escrime de Bourgogne Franche-Comté et le Comité Départemental de Côte d'Or aux jeunes ayant bénéficié dans l'année d'une initiation dans le cadre scolaire, périscolaire, des centres de loisirs et de vacances, ou de la journée Copains-Copines.

***La réduction sera appliquée sur présentation
du diplôme remis lors de l'initiation !***

Pass'Sport (Infomartions 2025-2026)

C'est une allocation de rentrée sportive d'une valeur de 70 € permettant de financer en partie l'inscription dans une structure sportive.

<https://www.pass.sports.gouv.fr/>



Il est destiné aux jeunes :

- De 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ;
- De 6 à 30 ans révolus en situation de handicap (AEEH ou AAH) ;
- Étudiants boursiers et aux bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Le code doit être fourni lors de l'inscription

***La section accepte les chèques vacances
et coupons sport de la Ville de Dijon.***

|Certificat médical (FFE)

Mineur,

- | | |
|--|----------------------------------|
| > Sans "oui" au questionnaire spécifique | > Attestation à remettre au club |
| > Avec "oui" au questionnaire spécifique | > Certificat de moins d'un an |

Majeur, **première licence**

- > Certificat de moins d'un an

Majeur, **renouvellement de la licence**

avec un certificat de moins de 3 ans

Sinon Certificat de moins d'un an

- | | |
|--|----------------------------------|
| > Sans "oui" au questionnaire de santé | > Attestation à remettre au club |
| > Avec "oui" au questionnaire de santé | > Certificat de moins d'un an |

En cas de **changement de club**, le certificat est obligatoire la première année

Vétéran, 40 ans ou plus au cours de la saison

- | | |
|---|---|
| > Sans certificat spécifique ou > 3 ans | > Certificat médical spécifique |
| > Certificat spécifique < 3 ans | > Formulaire Cerfa QS SPORT
& attestation à remettre au club |

Vétéran, après 60 ans

- > Certificat médical **spécifique** tous les ans

| Matériel

Achat

Vous pouvez retrouver les **vêtements et accessoires** à l'effigie du club chez notre fournisseur Ogma, situé à Talant :



www.sport-ogma.fr/asptt-escrime

3 périodes de promotion : rentrée,
fêtes de fin d'année & printemps !



Les **chaussettes d'escrime** aux couleurs de la section sont disponibles auprès du secrétariat pour 16 € la paire.



Vous pouvez acheter du matériel (tenue, masque, arme, accessoires) via le club, chez les principaux fournisseurs, notamment Prieur, Allstar et AzzaFencing. Une à deux commandes groupées sont passées chaque saison. Grâce au club, bénéficiez de réduction chez Prieur & AzzaFencing !

Une **trousse de matériel et réparation** confectionnée par notre armurier est en vente au secrétariat !



Réparation

Nos armuriers proposent le diagnostic et la réparation du matériel.

Diagnostic et réparation (arme ou fil de corps)	4,00 €
Collage sur lame nue	4,00 €
Montage d'une arme en pièces détachées	5,00 €
Changement de lame sur épée montée	
Nouveau collage sur épée montée	10,00 €

en plus du coût du matériel

Renseignez vous auprès de nos enseignantes et armuriers !

Location

La section met à disposition de ses licenciés du matériel propre et en bon état, en fonction de notre dotation. Le locataire s'engage à restituer l'ensemble du matériel à l'identique. Il s'engage à entretenir le matériel à ses frais, durant son utilisation et avant sa restitution.

	Location	Caution
Masque	30 €	139 €
Veste	25 €	130 €
Sous-cuirasse	15 €	78 €
Bustier	10 €	36 €
Pantalon	20 €	109 €

2 chèques de caution sont exigés lors de la location l'un pour le matériel et l'autre pour le nettoyage

Les chèques non encaissés sont conservés par le club durant toute la durée de la location, ils seront remis au locataire lors de la restitution du matériel propre et en bon état.

La caution matériel est encaissée si le matériel n'est pas rendu ou s'il n'est pas relouable en l'état.

La caution nettoyage est encaissée si le matériel n'est pas rendu propre.

***Au besoin, le matériel peut être changé en cours de saison :
contactez le secrétariat pour prendre un rendez-vous.***

Toute pratique de l'escrime avec une arme en short est prohibée

(échauffement, entraînement, stage, leçon, assaut, match...)

Conseils d'entretien du matériel spécifique

Proscrire JAVEL et SÈCHE-LINGE

La javel affaiblit le tissu et le rend terne.

Le sèche-linge détruit les élastiques.

- **Isoler les vêtements humides dans un sac dans la housse pour éviter les tâches de rouille sur l'arme & la tenue**
- **Faire sécher le matériel à l'air libre après chaque utilisation en évitant le soleil, sinon il jaunit**
- **Laver la tenue régulièrement, y compris le masque :**
 - Pour le pantalon, la veste et la sous-cuirasse :
nettoyer les scratches pour retirer les peluches et fils de tissu en fermant les fermetures éclairées pour ne pas les abîmer avec du produit sur les zones les plus sales (col, aisselles) en machine à laver à 30° **avec du blanc uniquement**
si toutefois la tenue change de couleur, la faire tremper dans du percarbonate de soude pour la blanchir
 - Pour le gant :
Laver à la main à l'eau tiède pour éviter de le faire déteindre
pour les gants en cuir : nourrir le cuir après séchage (avec une crème hydratante pour les mains par exemple)
 - Pour le masque (y compris s'il est prêté et non loué) :
 - si la bavette est démontable : la laver sur "délicat"
 - si la bavette n'est pas démontable :
 - À la main : brossage à l'eau et au savon de Marseille & rinçage très abondant à l'eau claire
 - En machine (hublot), 40°C, délicat, pas d'essorage dans une serviette de bain, dans un filet

Le faire sécher le plus rapidement possible après chaque séance pour éviter les odeurs

Matériel personnel nécessaire

	Chaussettes	Gant	Pantalon	Veste	Sous cuirasse	Protège poitrine	Masque	Arme	Fil de corps
									
M7									
M9									
M11									
M13					800N				
M15					800N		Double attache	x 2	x 2
Compétiteur (dès régional) à partir de M13								x 3	x 3

Le protège poitrine est recommandé dès la catégorie M11 même sans poitrine formée.

Les garçons peuvent aussi porter un plastron protecteur dès le plus jeune âge.

	possibilité de location
	obligatoire : à acheter ou à louer
	obligatoire : à acheter

Location possible de veste, sous-cuirasse, bustier, pantalon, masque

Le matériel prêté est collectif.

|Compétition

L'inscription est faite sur sélection des Maîtres d'armes, par l'équipe technique et le bureau de la section.

La sélection répond à des critères sportifs et de conduite, les tireurs véhiculant l'image du club et de la section.

Inscription

Le calendrier des compétitions est transmis par courriel et mis à l'affichage dès la rentrée, les feuilles d'inscription le sont quelques semaines avant la compétition.

A partir de M15, les tireurs doivent vérifier
avant la compétition
que leur inscription est bien validée sur le site de la Fédération.

Paie ment

Les frais d'inscription sont précisés sur la note d'organisation, ils peuvent être à régler sur place, ou à l'avance sur internet.

Les frais d'inscription d'une équipe sont pris en charge par la section, sauf pour les seniors et vétérans pour qui ils sont répartis entre les tireurs.

Arbitre

Selon la catégorie et le niveau de la compétition, l'inscription de tireurs peut nécessiter l'engagement d'un arbitre ou le règlement d'une contribution solidaire à l'arbitrage

Ces frais sont pris en charge par la section, sauf pour les séniors et vétérans pour qui ils sont répartis entre les tireurs.

Pas de compétiteurs sans arbitre

Il est primordial que chacun
s'investisse dans la formation d'arbitrage
et arbitre en compétition en fonction des besoins du club.

Organisation du déplacement

L'équipe technique et le bureau coordonnent le déplacement

(sauf mention contraire à l'affichage), par courriel, quelques jours avant la compétition, en prévoyant :

- La convocation des tireurs ;
- Le ou les éventuels arbitres si nécessaires ;
- Le transport, voire le covoiturage le cas échéant ;
- L'hébergement, si nécessaire ;
- Le rappel des consignes.

Forfait

Le déplacement et l'hébergement avec la section sont facturés selon un forfait : 60€ par nuit ; le petit-déjeuner à prix coûtant.

Il couvre tout ou partie du transport et de l'hébergement, le reste étant couvert par la section (frais liés à l'accompagnement et à l'arbitrage notamment).

La facture est envoyée après le retour et à régler à ce moment, de préférence par virement, en mentionnant le n° et le nom.

Matériel

Les indispensables

- Masque
- Sous-cuirasse **! 800N à partir de M13**
- Veste
- Pantalon
- Paire de chaussettes blanches montantes
- Chaussures

- 2 armes au minimum
- 2 fils de corps au minimum

Tout compétiteur doit avoir son propre matériel de contrôle et de réparation

- Le sweat à l'image du club **! à porter sur le podium**
- Le nécessaire pour se doucher
- Le nécessaire médical (pansements, strap, froid, ...)

Location

La pratique en compétition demande plus de matériel qui est davantage sollicité :

- Pour les tireurs de l'école d'escrime : il est prêté ;
- A partir de M13 et du niveau régional, le matériel doit être loué ou acheté.

Tout matériel non rendu ou détérioré sera facturé à neuf

| La vie du club

| Stages

Stage de rentrée

La section organise un stage de rentrée destiné aux jeunes compétiteurs avec au programme : préparation physique, escrime et cohésion de groupe.

Stages saisonniers

Nos Maîtres d'armes animent durant les vacances scolaires des stages de perfectionnement destinés aux jeunes escrimeurs !

Plus d'informations à l'affichage ou par courriel !

| Moments conviviaux

Parce que la vie associative doit aussi être fédératrice, la section vous invite à des moments festifs tout au long de l'année :

- Tournoi de Noël ;
- Tournoi des non licenciés : c'est l'occasion pour les proches et parents d'escrimeurs, mais aussi toute personne souhaitant découvrir l'escrime, de s'initier et gagner ses premiers assauts !
- Soirée de rentrée, soirée de fin de saison, etc.
- Et bien plus encore !

| Autres activités proposées

| Anniversaires

Animation

Nos Maîtres d'armes proposent 1h30 d'**initiation à votre enfant et ses invités**, à la salle d'armes !

Modalités :

- Le mercredi après-midi ou le samedi, selon disponibilités ;
- Au moins 6 invités ;
- 13 € par invité, la participation de votre enfant est offerte.

Vous pouvez assister à l'animation ou revenir pour le goûter que vous aurez préparé et qui peut être pris à la salle, voire même dans l'espace arboré du Complexe Sportif !

Leçon individuelle

Pourquoi ne pas offrir à votre enfant ou votre proche une leçon avec l'une de nos Maîtres d'armes ? Durant ce **cours particulier**, l'escrimeur se retrouve face au Maître d'armes et travaille des points techniques précis pour lui permettre d'améliorer ses points faibles et renforcer ses points forts.

Modalités :

- En dehors des séances d'entraînement ;
- À partir de 30€ la leçon, la durée est adaptée aux capacités de chacun, de 30 à 45 minutes.

Contactez-nous pour plus d'informations !

|Team building

*Vous êtes à la tête d'une équipe dans votre vie professionnelle ?
Votre entreprise cherche à renforcer les liens entre ses salariés ?
Cela pourrait intéresser des proches ? Alors parlez-en !*

Le séminaire escrime / entreprise est un moyen de récompenser les équipes pour leur travail et leur attachement à la société. C'est aussi un moyen pour le manager de créer des moments fédérateurs et renforcer la cohésion d'un groupe.

Ces séances sont bâties sur un concept créatif et ludique, permettant aux équipes une vraie création de groupe !

La prestation proposée s'articule sur les thèmes de l'escrime sportive. Elle comprend un échauffement, l'apprentissage des déplacements d'escrime, et des combats par équipes.

Modalités :

- À partir d'une heure et demi,
- En salle d'armes,
- Nous pouvons vous prêter une salle ou fournir le repas,
- Le tarif est calculé en fonction de la prestation demandée (durée et nombre de participants).

Ils nous ont fait confiance :



***Contactez-nous pour plus d'informations
& un devis personnalisé !***

| Groupes scolaires

La section anime des cycles d'initiation à la pratique de l'escrime, au sein des écoles, voire jusqu'à la venue en salle d'armes.

Nous pouvons également accueillir écoliers ou étudiants de manière ponctuelle pour une journée de découverte !

Ils nous ont fait confiance :



**Messigny-
et -Vantoux**

***Mettez-nous en relation avec les instituteurs
& enseignants de vos enfants !***



| Bénévolat

| Et moi dans tout ça ?

Les bénévoles sont la pierre angulaire de toute association sportive. Vous pouvez forcément nous aider, ponctuellement ou tout au long de la saison !

**Parlez de la section autour de vous
& Manifestez-vous : tous les talents sont utiles !
(couture, cuisine, bricolage, ...)**

| Covoiturage et déduction d'impôts

Lorsque vous accompagnez Maître d'armes, arbitre ou plusieurs tireurs en compétition avec votre voiture personnelle, vous êtes éligible à une déduction d'impôts !

**Prenez la licence bénévole afin d'être couvert par l'assurance
de la FFE en toutes circonstances !**

A chaque retour de compétition, apportez-nous :

- Une copie de la carte grise du véhicule, *la première fois* ;
- Une copie de la feuille de route de la compétition ;
- Les originaux des frais de péages ;
- La note de frais, envoyée par mail.

***Un formulaire Cerfa avec le montant déductible des impôts
vous sera remis en fin d'année civile.***

| Dons & Mécénat

| Particulier

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. *Par exemple, un don de 50 euros ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 euros.*

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

| Mécénat d'entreprise

Le mécénat est un soutien matériel ou financier apporté par une entreprise, sans aucune contrepartie. La réduction d'impôt de 60% accordée à l'entreprise vient en soustraction du montant d'impôt, peu importe que l'entreprise soit soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu.

***Chef d'entreprise, n'hésitez pas à nous contacter !
Salarié, rapprochez-vous de votre employeur !***

| Partenariat

Vous souhaitez apparaître lors de nos évènements (stages, compétitions régionales et nationales, forums et rassemblements sportifs) ou bénéficier de la visibilité de nos compétiteurs ? Nous saurons vous faire une place de choix !

Contactez-nous pour en discuter !

Nos partenaires & donateurs



Décathlon

Cumulez des points pour vous et faites grimper la cagnotte du club en même temps !



Nos partenaires institutionnels



FÉDÉRATION
OMNISPORTS
cultivons vos envies



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



DIJON
OM SPORT

